

## Développement durable : des experts en atelier sur le partage des données environnementales

**Après l'installation des responsables de différentes structures sous tutelle du ministère de l'Environnement et Développement durable, on passe à la problématique de partage des données environnementales. Des signes annonçeurs, selon les spécialistes.**

**OLIVIER KAFORO**

**L**a collecte des données environnementales contribue énormément à la gestion efficiente de l'environnement, dans le souci de préserver un développement durable. Compte tenu de l'importance que revêtent ces données, le Centre national d'information sur l'environnement (CNIE) a organisé, le lundi 14 août, un atelier à l'attention des experts du secteur environnemental. Les échanges ont principalement tourné autour des besoins nationaux du projet de renforcement des capacités en matière de partage des données environnementales et de production des rapports, à l'aide d'un système de partage d'informations environnementales en Afrique.

La salle de conférences des Résidences Williams, à Gombe, a servi de cadre à l'organisation de cet atelier. La cérémonie officielle d'ouverture a été présidée par le ministre de l'Environnement et Développement du-

table, Amy Ambatobe.

L'atelier vise une évaluation des besoins du pays et déterminer les priorités de la RDC en termes de données environnementales afin de permettre au pays de disposer d'éléments nécessaires pour la production des rapports sur l'état de l'environnement, les accords multilatéraux sur l'environnement, les dimensions environnementales des objectifs de développement durable (ODD) ainsi que sur le processus d'évaluation environnemental intégré.

A l'issue des travaux, les participants ont convenu de mettre en place un système de banque de données capable de répondre aux différences préoccupations de la RDC en matière de disponibilité des données environnementales.

Après l'organisation de cet atelier, il s'en suivra ainsi un renforcement de capacités institutionnelles à travers des réseaux de points focaux et de flux des données améliorées et scientifiquement crédibles. Ceux-ci serviront de base dans la production des rapports nationaux, suivi des évaluations fondées sur des indicateurs fondées sur les indicateurs spécifiques.

### EVOLUTION SIGNIFICATIVE

#### DANS LE DOMAINE

Dans sa communication de cir-

constance, le ministre de l'Environnement et Développement durable a dit sa joie d'espérer à des résultats concrets, pouvant permettre une évolution significative dans le domaine.

« Les données environnementales sont collectées plusieurs fois et, par différents ministères, pour des besoins multiples. Notamment le processus de production de rapports et évaluations et autres. Elles sont souvent caractérisées par des insuffisances dans la gestion des connaissances et le partage d'informations entre les parties prenantes qui, souvent, se soldent par une duplication d'efforts et du coût élevé inutile. Conjointement au manque de données et d'informations fiables à jour, accessibles et comparables, les obligations en matière de production et d'évaluation deviennent une charge qui s'avère incapable d'apporter une solution efficace au processus de prise de décision », a-t-il indiqué.

Dès qu'un processus d'évaluation est conduit à son terme, a-t-il ajouté, les processus sociaux et les réseaux créés à cette fin disparaissent, laissant ainsi un vide de partage des connaissances. Et pendant ce temps, a fustigé le ministre, les nouveaux défis émergent et échappent à la vigilance et ne sont pas tous capturés et relevés de manière efficace.

Dans ce contexte, espère Amy

Ambatobe, ce projet vient à point nommé, de telle manière qu'il va permettre à ce que l'information et les données environnementales soient effectivement collectées et gérées sur base d'indicateurs scientifiquement soutenus et partagés en ligne... en vue de soutenir des usages multiples à différents niveaux de gouvernance. Ce, afin de répondre à plusieurs obligations nationales en matière de gestion des données environnementales.

Pour sa part, le directeur du CNIE, Teddy Ntendayi Ntumbabo, croit fermement que le projet contribuera non seulement au flux de données à tous les niveaux, mais aussi il va permettre de relier la RDC aux systèmes nationaux d'informations sur l'environnement et à des plateformes régionales et sous-régionales de partage des connaissances ainsi qu'aux plateformes mondiales de partage de connaissances.

Le ministre de l'Environnement et Développement durable reste persuadé qu'après l'organisation de l'atelier, tout sera mis en œuvre pour que la RDC puisse disposer de tous les outils nécessaires permettant un meilleur partage des données environnementales dont le pays a besoin.